



JOURNEE D'ETUDE DU CRDH DE L'UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS PARIS II

A l'occasion de la publication du commentaire collectif du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*, sous la direction d'Emmanuel DECAUX, aux éditions ECONOMICA.

La France et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Jeudi 16 décembre 2010, de 14 h 30 à 19 h, (salle des Conseils, Centre Panthéon)

ACCUEIL (14h -14 h 30).

OUVERTURE (14 h 30) : Emmanuel DECAUX, directeur du CRDH de l'Université Panthéon-Assas Paris II, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

Séance 1 - LA NATURE JURIDIQUE DES ENGAGEMENTS (14 h 40 – 16 h),

sous la présidence d'Edwige BELLIARD, directeur des affaires juridiques, ministère des affaires étrangères et européennes.

- ***Les réserves et les déclarations interprétatives de la France***, par Frédérique COULEE, professeur à l'Université d'Evry Val d'Essonne .
- ***L'observation générale n°24 et le droit international des réserves***, par Olivier de FROUVILLE, professeur à l'Université de Montpellier, membre du groupe de travail sur les disparitions forcées.
- ***Du Pacte au Protocole II : L'abolition de la peine de mort***, par William SCHABAS, directeur de l'Irish Centre for Human Rights, Galway.
- ***La portée des mesures provisoires et des constatations dans les procédures individuelles devant le Comité des droits de l'homme***, par Ottavio QUIRICO , Marie Curie Fellow, Université Panthéon-Assas Paris II (CRDH).

Débats. Pause

Séance 2 - LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS (16 h 15 - 17 h 30),

sous la présidence de Christine CHANET, conseiller à la Cour de Cassation, membre et ancien président du Comité des droits de l'homme

- ***L'application du Pacte par le juge français***, par Laurent TRIGEAUD, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas Paris II (CRDH).
- ***Les effets de miroir entre les sources : Pacte, Convention européenne et Constitution***, par Kathia MARTIN-CHENUT, chercheur au CNRS (PRISME) et chercheur associé au Collège de France (Chaire Etudes juridiques comparatives et internationalisation du droit).
- ***La préparation, la présentation et le suivi du 4^{ème} rapport périodique de la France***, par Anne-Françoise TISSIER, sous-directeur des droits de l'homme à la direction des affaires juridiques, MAEE, chargée de cours à l'Université Panthéon-Assas Paris II.

Débats. Pause

Séance 3 - L'INFLUENCE DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (17h 45 – 18 h 45),

Table ronde animée par Nicole QUESTIAUX, ancien ministre, président de section hon. au Conseil d'Etat, ancien membre de la Sous-Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

- ***L'article 46 du Pacte et la Charte des Nations Unies***, par Pierre BODEAU-LIVINEC, professeur à l'Université Paris VIII.
- ***Le Pacte dans la jurisprudence de la Cour internationale de justice***, par Gesa DANNENBERG, ATER, Université Panthéon-Assas Paris II (CRDH).
- ***Le Pacte et les procédures spéciales*** par Louis JOINET, Premier avocat général hon. a la Cour de Cassation, ancien président de la Sous-Commission des droits de l'homme des Nations Unies.
- ***Le Pacte dans l'EPU et le dialogue politique entre Etats***, par Olivier GUEROT, sous-directeur des droits de l'homme, NUOI, Ministère des affaires étrangères et européennes.
- ***Le Pacte et les ONG***, par Antoine BERNARD, directeur exécutif de la FIDH, chargé de cours à l'Université Panthéon-Assas Paris II.

CONCLUSIONS (18 h 45 - 19 h) : Christine CHANET.

Cocktail de clôture, Appartement décanal, (de 19 h à 20 h).